



EDITO

KARINE FRANCLET

PRÉSIDENTE

D'AUBERVILLIERS

MÉCÉNAT

MAIRE

D'AUBERVILLIERS

Changer Aubervilliers, c'est anticiper les défis de demain et se donner les moyens d'y parvenir.

Vous, acteurs associatifs, de la ville, qui vivez, faites et pensez Aubervilliers, vous êtes les premiers à le savoir : des défis, il y en a et il y en a beaucoup!

Mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel. développement d'une offre artistique, culturelle et sportive accessible à toutes et tous, accompagnement de la jeunesse vers leur autonomie et leur réussite, amélioration du cadre de vie. développement durable, inclusion des personnes en situation de handicap, égalité entre les femmes et les hommes... les exemples sont nombreux.

De par vos différentes actions, vous travaillez tous à ces changements nécessaires pour notre avenir. Idées, mise en œuvre, suivi des résultats... Du début à la fin, vous en êtes les piliers et les pivots.

Le fonds de dotation Aubervilliers Mécénat, qui vient de faire peau neuve, est là pour vous aider à mettre en œuvre des projets concrets, exclusivement à destination des habitants de la ville.

Cette première édition des Appels à Projets d'Aubervilliers Mécénats, vous propose ainsi une dizaine de projets, prêts à être financés par le fonds, et qui n'attendent plus que vous pour y répondre.

J'espère que vous serez nombreux à participer à ces appels, qui sont à mes yeux, tout aussi importants les uns, les autres.

Je vous souhaite à tous une très bonne lecture.

SOMMAIRE

UNE VILLE POUR TOUS	.4
Acquisition de matériels et équipements sportifs dédies aux personnes en situation de handicap	
Formation des professionnels sur l'accessible à la culture des enfants porteurs de troubles psychiques ou cognitifs	
Actions de prévention en faveur de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles	
UNE VILLE SPORTIVE	.7
Séjour et/ou stage d'immersion au sein d'une structure sportive professionnelle	
Manifestation d'art martiaux et de sports de combat	
Réalisation d'une série de manifestations d'initiation aux disciplines olympiques et paralympiques dans l'espace public	
UNE VILLE D'ART ET DE CULTURE	.11
Ateliers et stages artistiques pluridisciplinai dans les quartiers de la ville	res
Exposition photographique participative sur le patrimoine matériel et immatériel	
Réalisation d'un festival artistique pluri- disciplinaire dans un ou plusieurs quartiers	
Action de sensibilisation, de promotion de la mémoire et de l'action citoyenne	
GUIDE PRATIQUE	.16
FICHE PROJET À COMPLÉTER	.17



→ ACQUISITION DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DÉDIÉS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

DESCRIPTIF

Les projets proposés doivent porter sur l'acquisition de matériels et d'équipements sportifs destinés spécifiquement aux personnes en situation de handicap, et liés à un sport pratiqué ou praticable à Aubervilliers.

OBJECTIFS

- Favoriser l'autonomie et le développement social et personnel des personnes en situation de handicap
- Développer une offre sportive pour tous
- Lutter contre les stéréotypes.
- → DON MAXIMUM ATTRIBUÉ: 8 000 €

→ FORMATION DES PROFESSIONNELS SUR L'ACCESSIBILITÉ A LA CULTURE DES ENFANTS PORTEURS DE TROUBLES PSYCHIQUES OU COGNITIFS

DESCRIPTIF

Les projets proposés doivent porter sur la formation de professionnels afin qu'à terme, ils puissent accompagner les enfants et adolescents porteurs d'un handicap physique ou cognitif à une pratique musicale, artistique, ou sportive adaptée.

OBJECTIFS

- Favoriser l'autonomie et le développement social et personnel des personnes en situation de handicap
- Développer les compétences des professionnels, nécessaire à l'accompagnement des enfants en situation de handicap.
- Développer une offre sportive et culturelle pour tous
- Lutter contre les stéréotypes.

→ DON MAXIMUM ATTRIBUÉ : 10 000 €

→ ACTIONS DE PRÉVENTION EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

DESCRIPTIF

Les projets proposés doivent être envisagés dans une démarche participative et inclusive, intégrant une programmation d'actions sur plusieurs mois.

Ils devront, permettre d'aborder les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les sphères publiques et privées, tout en intégrant des actions concrètes de communication, de formation et/ou d'accompagnement des publics, permettant de lutter contre les discriminations de genre.

Ils pourront intégrer la production d'un rendu élaboré conjointement avec les publics visés, afin de pouvoir les mettre en avant à l'occasion de dates clés, comme le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes ou le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

OBJECTIFS

- Lutter contre les discriminations de genre et les stéréotypes
- Informer, former, et accompagner des publics cibles
- Promouvoir l'égalité femme/homme au sein de la ville
- Favoriser le vivre ensemble.

→ DON MAXIMUM ATTRIBUÉ: 15 000 €

ATTENDUS

Une méthodologie précise et détaillée est attendue pour pouvoir être retenu.

Une programmation dans les Maisons pour tous, ainsi qu'un travail conjoint avec leurs équipes, sont à privilégier.



→ SÉJOUR ET/OU STAGE D'IMMERSION AU SEIN D'UNE STRUCTURE SPORTIVE PROFESSIONNELLE

DESCRIPTIF

Les projets proposés doivent permettre aux bénéficiaires de découvrir le monde du sport professionnel ou semi-professionnel.

Faire découvrir les métiers du sport et comprendre l'ensemble des missions nécessaires au bon fonctionnement d'une structure à vocation sportive sur tous les plans (administratif, budgétaire, logistique, technique, médiatique, etc.) et concourant à la mise en œuvre d'une manifestation sportive et au management d'une équipe sportive.

Les projets peuvent également proposer des initiations aux techniques d'entraînement et aux connaissances fondamentales de l'activité en questions.

OBJECTIFS

- Faire du sport un levier pour l'insertion professionnelle des jeunes.
- Favoriser la réussite, l'autonomie et l'inclusion sociale des jeunes à travers des actions sportives.
- Développer une offre diversifiée d'activités sportives accessibles à tous.
- Transmettre et partager les valeurs du sport.

→ DON MAXIMUM ATTRIBUÉ: 10 000 €

→ MANIFESTATION D'ART MARTIAUX ET DE SPORTS DE COMBAT

DESCRIPTIF

Les projets proposés doivent permettre de mettre en avant les arts martiaux et les sports de combat, ainsi que les valeurs qu'ils véhiculent, à travers l'organisation d'une manifestation à vocation nationale ou internationale.

La participation des acteurs et des associations locales sont essentielle dans la construction de cette manifestation.

OBJECTIFS

- Promouvoir les arts martiaux, les sports de combats et leurs valeurs
- Développer une offre diversifiée d'activités sportives accessibles à tous.
- Organiser un événement fédérant les habitants de la ville
- Développer le rayonnement de la ville au niveau national et international.

→ DON MAXIMUM ATTRIBUÉ: 10 000 €

ATTENDUS

Les projets doivent s'inscrire sur un espace-temps précis et définis où dates et lieux doivent être identifiés et doivent proposer des événements ponctuels, même si récurent, et non pas sur des saisons complètes de programmation.

→ RÉALISATION DE MANIFESTATIONS D'INITIATION AUX DISCIPLINES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DANS L'ESPACE PUBLIC

DESCRIPTIF

Les projets proposés doivent mettre en avant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à travers l'organisation d'une série de manifestations d'initiations aux disciplines olympiques et paralympiques dans l'espace public de la ville d'Aubervilliers.

Ces manifestations peuvent, par exemple, prendre la forme de démonstration ou de parcours sportifs.

Elles peuvent également être complétée par des ateliers d'éducation à la nutrition, à la promotion du sport santé, au partage des valeurs sportives ou encore de lutte contre les discriminations.

OBJECTIFS

- Promouvoir la pratique d'une activité physique et le sport santé
- Promouvoir les Jeux Olympiques et Paralympiques dans la ville
- Développer une offre diversifiée d'activités sportives accessibles à tous
- Organiser un événement fédérant les habitants de la ville
- Développer le rayonnement de la ville au niveau national et international.

→ DON MAXIMUM ATTRIBUÉ : 12 000 €

ATTENDUS

Les projets doivent s'inscrire sur une régularité trimestrielle jusqu'au Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.



→ ATELIERS ET STAGES ARTISTIQUES PLURIDISCIPLINAIRES DANS LES QUARTIERS DE LA VILLE

DESCRIPTIF

Les projets proposés doivent se centrer sur la création d'ateliers et/ou de stages, gratuits et éventuellement ponctués par une représentation ou démonstration dans l'espace public.

Leurs fondements doivent répondre aux enjeux de pluridisciplinarité artistique et d'accessibilité de tous les publics.

Il convient de proposer un projet intégrant un parcours d'apprentissage artistique cohérent, la découverte de métiers artistiques et techniques, ainsi que la participation des habitants d'un ou de plusieurs quartiers de la ville, clairement identifiés, à la création d'une œuvre ou d'une manifestation artistique.

OBJECTIFS

- Favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants, via une démarche culturelle et artistique
- Développer une offre diversifiée d'activités artistiques et culturelles, accessibles à tous
- Promouvoir l'art et la culture dans la ville
- Favoriser la cohésion sociale ainsi que le développement personnel des habitants.

→ DON MAXIMUM ATTRIBUÉ: 10 000 €

ATTENDUS

Les projets doivent s'inscrire sur un espace-temps précis et définis où dates et lieux doivent être identifiés.

→ EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE PARTICIPATIVE SUR LE PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

DESCRIPTIF

Les projets proposés doivent répondre à la réalisation d'une exposition photographique ayant pour objet le patrimoine matériel et immatériel de la ville d'Aubervilliers.

Ils doivent mettre en avant un dispositif de médiation innovant, destiné à favoriser la participation, la co-construction de l'exposition, l'interaction, l'appropriation et l'immersion des habitants.

OBJECTIFS

- Favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants, via une démarche culturelle et artistique
- Développer une offre diversifiée d'activités artistiques et culturelles, accessibles à tous
- Promouvoir l'art et la culture dans la ville
- Favoriser la cohésion sociale ainsi que le développement personnel des habitants.

→ DON MAXIMUM ATTRIBUÉ: 10 000 €

ATTENDUS

Les projets doivent s'inscrire sur un espace-temps précis et définis où dates et lieux doivent être identifiés et doivent être pensés comme des expositions ponctuelles et non pas sur des saisons complètes de programmation.

→ RÉALISATION D'UN FESTIVAL ARTISTIQUE PLURIDISCIPLINAIRE DANS UN OU PLUSIEURS QUARTIERS

DESCRIPTIF

Les projets proposés doivent répondre à l'organisation d'un festival durant la période estivale.

Sur un ou plusieurs jours, s'étendant sur une durée précise ou sur une série de date spécifiques, une programmation dans l'espace public est à privilégier.

Ils doivent mettre en avant la mobilisation du tissu associatif local, la participation des habitants d'un ou de plusieurs quartiers de la ville, clairement identifiés, tout en promouvant la pluridisciplinarité artistique.

L'événement attendu doit correspondre à un esprit festif et populaire tout en répondant à des exigences fortes sur le plan culturel et artistique.

OBJECTIFS

- Favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants, via une démarche culturelle et artistique
- Développer une offre diversifiée d'activités artistiques et culturelles, accessibles à tous
- Promouvoir l'art et la culture dans la ville
- Favoriser la cohésion sociale ainsi que le développement personnel des habitants.

→ DON MAXIMUM ATTRIBUÉ: 10 000 €

ATTENDUS

Les projets doivent s'inscrire sur un espace-temps précis et définis où dates et lieux doivent être identifiés et doivent proposer un événement ponctuel, même si récurent, et non pas sur des saisons complètes de programmation.

→ ACTION DE SENSIBILISATION, DE PROMOTION DE LA MÉMOIRE ET DE L'ACTION CITOYENNE

DESCRIPTIF

Les projets proposés doivent répondre aux objectifs de transmission des valeurs de la République, de promotion de l'Histoire, du travail de Mémoire et d'engagement entre les générations.

Les projets éligibles pourront prendre différentes formes : travail pédagogique, exposition, articles, ouvrages, manifestations, rencontre, échanges, séjour d'étude...

OBJECTIFS

- Promouvoir les valeurs de la république
- Promouvoir les actions de transmissions et les échanges entre les générations
- Associer toutes les générations aux activités et manifestation commémoratives
- Développer des supports de transmission de la Mémoire et l'étude de récit.

→ DON MAXIMUM ATTRIBUÉ: 3 000 €

ATTENDUS

Les projets doivent s'inscrire sur un espace-temps précis et définis où dates et lieux doivent être identifiés et doivent proposer un événement ponctuel, même si récurent, et non pas sur des saisons complètes de programmation.

GUIDE PRATIQUE

QUI PEUT RÉPONDRE?

Les organismes publics et les associations loi 1901 à la condition qu'ils satisfassent à toutes les conditions d'intérêt général exigées par la loi, les règlements et la doctrine de l'administration fiscale qui les rendent éligibles au régime du mécénat des entreprises.

COMMENT RÉPONDRE AUX APPELS À PROJET?

En complétant la fiche projet ci-dessous et en la renvoyant par mail à l'adresse suivante : **aubervilliersmécénat@groupemedias.com**

QUELS SONT LES CRITÈRES D'INSTRUCTION ?

Les projets lauréats des différents appels à projets seront instruits selon les critères suivants :

- La compréhension des attentes des appels à projets
- Les modalités de mise en œuvre des projets
- · Les publics visés
- La soutenabilité financière des projets
- L'innovation, la créativité et la portée des projets pour les Albertivillariens et les Albertivillariennes.

LAURÉATS, ET APRÈS?

Une fois le projet sélectionné, une convention sera conclue entre la structure lauréate et Aubervilliers Mécénat. Les modalités financières et de mise en œuvre y seront détaillées.

Un bilan du projet sera exigé à la fin de l'opération. Un bilan intermédiaire pourra être demandé en cours d'opération selon le laps de temps nécessaire à la mise en œuvre du projet.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le projet, selon sa nature et sa portée, peut bénéficier de plusieurs financements cumulés, en sus du don accordé par Aubervilliers mécénat. N'hésitez pas à vous renseigner sur les subventions régionales et départementales pour la réalisation de vos projets.

Plus d'information sur :

https://www.iledefrance.fr/aides-services

https://ressources.seinesaintdenis.fr/Un-nouveau-site-pour-les-demandes-de-subventions-au-Departement-de-la-Seine

→ FICHE PROJET AUBERVILLIERS MÉCÉNAT

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET Nom ou raison sociale : Adresse du siège social : Nom du responsable référent Forme juridique: Association loi 1901 Collectivité / Institution Autre, précisez : Partenaires publics ou privés du projet : PRÉSENTATION DU PROJET Nom du projet : Présentation succincte (contexte, enjeux, intérêt territorial...) 800 signes :



Objectifs politiques ou stratégiques poursuivis :
Public concerné :
Nombre de personnes bénéficiaires :
Territoire d'intervention (ville et quartiers concernés) :
Les différentes étapes du projet (différentes phases, durée) :
Actions de communication envisagées :
Résultats attendus (nombre de public, bénéfices pour les habitants d'Aubervilliers et le rayonnement du territoire) :
EVALUATION DU PROJET
Dispositif d'évaluation mis en place :
Indicateurs de mesure de l'efficacité du projet :
ELÉMENTS FINANCIERS
Budget prévisionnel du projet :
Montant du don sollicité :





Siège social FONDS DE DOTATION AUBERVILLIERS MÉCÉNAT

19, rue Balzac 93300 Aubervilliers

auber villiers mecenat @groupe medias.com